

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME I.

v. 13-14
1857-58



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1857

UN MÉREAU DE JEAN BONT,

CHANTRE DU CHAPITRE DE SAINTE-GUDULE, A BRUXELLES.

(Pl. III, fig. 10.)

Notre illustre maître, M. Lelewel, a signalé, avec raison, l'indifférence de la plupart des amateurs pour les méreaux (1).

Ces monnaies fictives n'occupent, il est vrai, qu'une place secondaire dans la science numismatique, mais l'on ne saurait contester leur importance comme documents historiques.

Un jardinier, en bêchant la terre, a trouvé, à Louvain, pendant le mois de novembre 1856, un méreau de cuivre, dont je viens de faire l'acquisition, et que je m'empresse de publier dans la *Revue numismatique*, croyant qu'il offre quelque intérêt pour l'histoire. En voici la description :

Av. ✱ STHCMTA ✱ DEI ✱ GVDELTA ✱ VIRGO ✱.

Sainte Gudule nimbée, de face, tenant un livre de la main droite, une lanterne de la main gauche, et entourée d'un épicycloïde à dix lobes, ornés de trèfles et de pavots.

(1) *Revue de la numismatique belge*, t. I, p. 383.

Rev. IOI $\bar{\eta}$ ΑΗΗΕΣ : * : ΒΟΝΤΛ : * : ΑΤΝΤΟΡ : *.

Dans le champ Ω (*erellus*), entouré d'une épicycloïde à neuf lobes, ornés comme ci-dessus.

(Pl. III, fig. 10.)

Le méreau, dont je fais précéder la description, se rapporte à un personnage qui a joué un certain rôle dans l'histoire de Brabant.

Jean Bont, docteur dans les deux droits, fut archidiacre de Famenne, dans le diocèse de Liège, chanoine-trésorier et chantre du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, membre du conseil du duc de Brabant, chancelier du conseil souverain du Brabant, chanoine et trésorier de l'église métropolitaine de Cambrai (1).

Pendant les troubles qui agitèrent le Brabant, en 1420, sous le règne de Jean IV, Bont fut exilé par les États, comme coupable d'avoir donné de mauvais conseils au duc (2).

Il dota l'hospice des Douze-Apôtres, à Bruxelles, fondé par son oncle paternel Guillaume Bont, chanoine du chapitre de Sainte-Gudule et secrétaire de Jeanne, duchesse de Brabant (3).

En 1427, il fut nommé chancelier du conseil de Brabant, sous Philippe de Saint-Pol. Ce fut dans une réunion des états, tenue à l'hôtel de ville de Louvain, le 19 juillet 1429, à huit heures du soir, que maître Jean Bont

(1) Voy. BUTKENS, t. II, p. 343. — LOYENS, *Tractatus de consilio Brað.*, p. 53.

(2) HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruzelles*, t. I, p. 200.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 298.

remit les sceaux du duc de Brabant, qui lui avaient été confiés, en sa qualité de chancelier du duché, et qu'il fut, à sa demande, honorablement démissionné (1).

Molanus, dans son manuscrit concernant l'histoire de Louvain (lib. 9), appelle Jean Bont : « *Magnus Universitatis patronus,* »

Enfin, il mourut, en 1455, et fut enterré dans le pourtour de l'église de Sainte-Gudule, où une pierre tumulaire lui fut élevée, portant une inscription que Butkens reproduit de la manière suivante (2) :

D. O. M.

Johannes Bont, hujus ecclesiæ Canonicus et Thesaurarius, Archidiaconus Faminix et Metropolis Cameracensis Canonicus et Thesaurarius, Brabantix Cancellarius ab anno MCCCCXXVII. Obiit anno MCCCC.LIII.

Ses armoiries sont d'argent chevronnées de sable à trois quintefeilles de même, boutonnées d'argent.

G. GODDONS.

(1) *Voy. Groot gemeyn Boek*, fol. 273 ; *LOYENS, l. c.*, p. 334.

(2) *BUTKENS*, t. II, p. 360. — *Voy.* aussi la *Basilica Bruxellensis*, où elle est également reproduite.

